

## CONDITIONS GENERALES ET PARTICULIERES DE VENTE – page 1/4

### ARTICLE 1- DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Le client doit avoir la pleine capacité juridique pour adhérer aux conditions générales et conclure des contrats concernant les biens et services proposés par la SARL mes matériaux écologiques. Le client garantit qu'il est pleinement habilité à utiliser le moyen de paiement dont il fait usage et que les fonds sont suffisants pour couvrir les coûts nécessaires au règlement de la commande. Lors de la commande, le client accepte de fournir les informations qui lui sont demandées et s'engage à la véracité de ces dernières.

Sauf convention spéciale constatée par écrit, toute confirmation de commande ou de service par le client implique son adhésion sans réserve, aux présentes conditions générales et particulières de ventes. Aucune des clauses portées sur les bons de commande ou sur les correspondances de nos acheteurs ne peut y déroger, sauf stipulation contraire incluse en termes exprès et précis dans le texte de nos offres ou de nos acceptations.

D'une façon générale, toute commande ne sera prise en considération que si elle est établie sur un document de la société, muni de la signature et du cachet commercial du client, ou à défaut son papier à en-tête. En cas de commande téléphonique. Celle-ci n'est considérée comme définitive qu'après confirmation signée par le client.

Dans tous les cas, les clients ont l'obligation de contrôler avec soin l'ensemble des indications de toute nature figurant sur les imprimés de commande qui leur sont adressés et de les retourner munis de leur cachet et signés, pour confirmation et validation de l'ensemble des éléments indiqués. Après acceptation de nos clients, la SARL mes matériaux écologiques ne pourra être tenue responsable des quantités, références et tout autre élément figurant sur le bon de commande validé et accepté par notre client.

### ARTICLE 2 – PRODUITS

Les produits proposés sont conformes à la législation et aux normes françaises en vigueur. Le cas échéant, il appartient à l'acheteur étranger de vérifier auprès des autorités locales les possibilités d'utilisation sur son territoire, du produit commandé, la responsabilité de la SARL mes matériaux écologiques ne saurait être engagée en cas de non-respect de la réglementation d'un pays étranger où le produit est utilisé.

Les informations, fiches techniques et photographies communiquées, proviennent de la documentation fournie par les fabricants et fournisseurs, la responsabilité du vendeur SARL mes matériaux écologiques ne saurait être engagée en cas d'erreur du descriptif produit.

Les formats qui figurent dans la dénomination d'un produit sont les références utilisées par le fabricant qui ne correspondent pas toujours avec ses dimensions précises. Des tolérances dimensionnelles sont admises.

Les matériaux devront être employés conformément aux instructions du fabricant et plus généralement aux réglementations de pose et de sécurité. La SARL mes matériaux écologiques ne pourra être tenue responsable d'une mauvaise utilisation ou application du produit acheté, il appartient à l'acheteur de vérifier et de respecter les conditions de pose et ainsi que les normes de sécurité de chaque produit.

### ARTICLE 3- ENGAGEMENT

Aucune commande en cours d'exécution ne pourra être annulée par le client. La confirmation de la commande par nos clients vaut engagement irrévocable de sa part sans préjudice des droits qui lui sont reconnus (article 7). En cas de commande sur notre site internet, l'engagement est pris par le client lors de la validation de sa commande par le « double-clic ».

Les offres faites par nos agences ou téléphoniquement ne constituent engagement de notre part qu'autant qu'elles auront été confirmées par écrit. L'acheteur est réputé d'accord avec le contenu de notre confirmation de commande si, dans les huit jours après réception de la commande et en tous cas 3 jours avant la livraison il ne nous a pas fait connaître par écrit ses observations éventuelles. L'enregistrement d'une commande donne lieu à perception du règlement, sauf accord stipulé par la Sarl mes matériaux écologiques.

La Sarl mes matériaux écologiques ne saurait être tenue responsable de la non disponibilité d'un produit. Dans le cadre d'une commande complexe, l'indisponibilité d'un ou plusieurs produits n'entraîne pas l'annulation automatique de la commande. En cas de défaut d'approvisionnement, l'acheteur a le droit de demander le remboursement du montant des produits indisponibles dans un délais de 30 jours sans qu'en aucun cas la Sarl mes matériaux écologiques ne puisse être tenue à une indemnité. Nous nous réservons le droit de contrôler et limiter pour raisons objectives l'encours de nos comptes clients et par voie de conséquence de refuser d'enregistrer une commande ou d'annuler une commande en cours sauf règlement comptant et contrôlable par avance de nos fournitures.

Nous sommes libérés de l'obligation de livraison en cas de force majeure, de perturbation ou d'événements tels que mobilisation, grève totale ou partielle, lock-out, incendie, inondation, interruption ou retard de transport, panne ou tout autre élément ne permettant pas la bonne exécution du contrat.

## CONDITIONS GENERALES ET PARTICULIERES DE VENTE – page 2/4

### ARTICLE 4- PRIX ET FACTURATION

Les prix sont établis en fonction des conditions économiques du jour de la remise de l'offre ou de l'enregistrement de la commande. Ils pourront être révisés en fonction de la variation des coûts et de leurs éléments constitutifs. La facturation sera établie au tarif en vigueur le jour de l'expédition ou de l'enlèvement. Les prix et engagements donnés par téléphone par les services ou représentants de la société ne deviennent définitifs qu'après confirmation écrite. Les prix et renseignements figurant sur les catalogues, prospectus, notices, barèmes et tarifs, ne sont donnés qu'à titre indicatif et n'engagent pas la société.

Nous nous réservons le droit de réviser nos prix, même en cours d'exécution d'un marché si les tarifs et conditions de vente de nos fournisseurs venaient à être modifiés. Toutes modifications de taux ou de nature des taxes fiscales sont répercutées sur les prix déjà remis à nos clients et sur ceux des commandes en cours. Sauf convention, formulée par écrit, nos prix s'entendent toujours pour marchandises vendues et agréées départ de nos locaux. Sauf précision contraire, les frais de port sont à la charge du client.

Les prix des produits sont indiqués en euros, hors taxes et toutes taxes comprises. Tous les prix sont donnés sous réserve d'erreur typographique manifeste. Si une erreur devait survenir, le vendeur se réserve le droit de contacter le client pour lui proposer de modifier le contrat aux conditions corrigées. En cas de refus, le client sera libre d'annuler la commande, sans pénalités.

Les prix indiqués sur les commandes sont indexés sur la quantité. Un ajustement tarifaire sera effectué pour toute modification. Certains frais d'emballage spéciaux ou de palettisation peuvent être appliqués.

### ARTICLE 5- RECEPTION DES MARCHANDISES

Le client reconnaît que toutes les ventes sont conclues avec réserve de propriété. Qu'à ce titre le transfert de la propriété des marchandises vendues est subordonné au paiement intégral du prix et que les risques de dégradation, destruction ou perte de marchandises, même par cas fortuit ou cas de force majeure, lui sont transférés dès la livraison des marchandises vendues sous réserve de propriété.

Les marchandises sont réputées agréées départ de nos locaux, la réception qualitative est considérée comme telle, ce qui, dans tous les cas, vaut décharge complète ou définitive.

Les produits sont livrés à l'adresse communiquée par le client, lors du processus de commande. Toute erreur sur ces informations est susceptible d'engendrer des retards voire une impossibilité de procéder à la livraison. Il appartient au client de contrôler ces éléments, la Sarl Mes matériaux écologiques ne pourra donc être tenue pour responsable de ce défaut d'information et les éventuels frais engagés en résultant, seront à la charge du client.

La livraison ne comprend ni l'installation, ni la mise en service du produit commandé. Le service de livraison s'arrête au lieu de stationnement et de déchargement possible défini par l'adresse de livraison indiquée par le client, il appartient à l'acheteur de prendre en charge la marchandise à partir de ce point, et ce, jusqu'au lieu de stockage ou de mise en œuvre.

Les marchandises transportées sont acheminées normalement jusqu'au lieu désigné par l'acheteur. Il appartient à l'acheteur avant la commande, d'indiquer les contraintes particulières de livraison, de vérifier l'accessibilité et les conditions de déchargement. La SARL mes matériaux écologiques, ne pourra être tenue pour responsable d'un problème d'accès ou d'une incapacité à décharger.

Le déchargement des marchandises est toujours à la charge du client, il doit être effectué en bonne et due forme et dans les plus courts délais. Les temps d'attente qui excéderaient une durée raisonnable ou les changements de lieu de livraison seront mis à la charge de l'acheteur.

Si le conducteur du véhicule estime que l'accès est risqué ou le terrain n'est pas praticable, celui-ci pourra refuser la livraison au point défini, les frais supplémentaires engagés seront à la charge du client. Dans l'hypothèse où notre conducteur accepterait, nous déclinons toute responsabilité de dommages causés par notre véhicule, ou par les véhicules de nos transporteurs à l'entrée et à l'intérieur du chantier, ainsi que les dégâts causés à la marchandise transportées. La direction des manœuvres doit être prise en charge par le client sous sa responsabilité tant en ce qui concerne les dégâts que les préjudices pouvant être causés à autrui.

Si le client ne peut être présent lors de la livraison, il doit choisir une personne habilitée qui réceptionnera la marchandise et assumera toutes les responsabilités incombant au client. Toute relivraison causée par le client, soit par une absence lors de la livraison, soit par une impossibilité technique pour le transporteur de décharger la marchandise sur le lieu convenu fera l'objet d'une facturation complémentaire à la charge de l'acheteur.

Lors de la livraison, avant de signer le bon de livraison, le client ou son représentant doit obligatoirement contrôler les marchandises, la vérification devant porter sur l'état, la quantité, et la référence. Il est seul qualifié pour faire des réserves auprès du transporteur en se conformant aux dispositions des articles L 133-3 et L 133-4 du code de commerce. En cas d'anomalie ou de non-conformité, le client doit indiquer ses réserves manuscrites de façon détaillée sur le bordereau de livraison daté et signé ainsi que prévenir la société expéditrice par lettre recommandée avec accusé de réception dans les trois jours de la livraison selon les formes prescrites par l'article 105 code de commerce. L'absence de réclamations, la non émission de réserve de la part du client au moment de la livraison signifient que le produit livré est réputé satisfaisant et ne pourra, en aucun cas, faire l'objet de contestation ultérieure sans préjudice des droits de rétractation et de retour qui lui sont reconnus.

Le client déclare avoir connaissance que la surcharge d'un véhicule, quel qu'il soit, est strictement interdite. Il reconnaît avoir été averti que toute surcharge pouvait entraîner une contravention de 4e classe et l'immobilisation du véhicule et qu'en cas d'accident grave impliquant un véhicule en surcharge, sa responsabilité pénale pourra être recherchée pour délit de mise en danger de la vie d'autrui. Pour tout enlèvement le client s'oblige à vérifier que le poids de son véhicule chargé ne dépasse pas le PTAC indiqué sur sa carte grise.

## CONDITIONS GENERALES ET PARTICULIERES DE VENTE – page 3/4

### ARTICLE 6- DÉLAIS

En cas de non réception de la commande dans les délais, le client peut contacter nos services afin d'obtenir des informations. Si une enquête de perte est nécessaire, sa durée est fixée par le service de livraison (transporteur, poste...). En cas de perte constaté lors de la clôture de l'enquête, la Sarl mes matériaux écologiques procèdera soit à la réexpédition du produit de remplacement à ses frais, soit au remboursement du client dans les 30 jours maximum la date de clôture. La Sarl mes matériaux écologiques, ne pourra être tenue pour responsable des conséquences dues au retard ou la perte lors de la livraison. En cas de non livraison, le client dispose d'un délai de 30 jours maximum à partir de la date de commande pour avertir nos services, à l'expiration de ce délai, plus aucune réclamation, d'échange, demande de remboursement de la part du client ne sera recevable.

Les délais de livraison ainsi que les délais de transport sont donnés à titre indicatif et susceptibles d'être modifiés. Sauf convention formelle contraire, ils ne constituent aucun engagement de notre part. Tout retard dans la livraison ne pourra constituer un motif d'annulation de commande ni donner lieu à des pénalités ou ouvrir droit à des dommages et intérêts au profit de l'acheteur. Toute nature entraînant un problème d'approvisionnement de la SARL mes matériaux écologiques, ainsi que tous les cas de force majeure, l'autorisent de plein droit à suspendre les commandes en cours ou à les exécuter avec un allongement des délais, sans indemnité d'aucune sorte.

### ARTICLE 7 - DROITS DE RETOURS ET DROITS DE RETRACTATION

Les marchandises dont la propriété a été transférée à l'acheteur ne seront pas reprises, sauf accord contraire de la société. Les rendus de marchandises non imputables à la société et exceptionnellement acceptés subiront en tous les cas une minoration égale à 10% de la valeur de facturation et n'engageront pas un remboursement de la SARL mes matériaux écologiques mais un avoir valable 1 an.

### ARTICLE 8 – VENTE A DISTANCE : DROIT DE RETRACTATION DU CONSOMMATEUR NON PROFESSIONNEL

Le Consommateur non professionnel dispose, conformément aux dispositions de l'article L 121-20 du Code de la Consommation, d'un délai de rétractation de 14 jours ouvrables à compter de la livraison des achats applicables pour dénoncer le contrat. En cas d'exercice de ce droit, le client doit en informer nos services par écrit avant la réexpédition de la marchandise. Les produits devront être retournés au Vendeur à fin d'échange ou de remboursement, à condition que les produits soient retournés dans leur emballage d'origine et en parfait état. Les articles endommagés, salis ou incomplets ne sont pas repris. En cas d'exercice du droit de rétractation dans le délai susvisé, seul le prix du ou des produits achetés et les frais de livraison seront remboursés. Le remboursement sera effectué dans le délai de trente jours à compter de la réception du retour. Les frais de retour seront à la charge exclusive du Consommateur. Les retours devront être accompagnés d'une copie de la facture d'achat.

### ARTICLE 9 - GARANTIES ET RÉCLAMATIONS

Toute marchandise enlevée par le client est considérée en état et conforme, aucune réclamation ne sera prise en compte après la sortie de nos locaux. Lors des retraits de marchandises, le client reconnaît que MES MATERIAUX ECOLOGIQUES ne sera pas responsable des contestations qui pourraient naître des enlèvements effectués par des tiers sur son compte.

Sous réserves des dispositions de l'article 5 ci-dessus : En cas de livraison non-conforme ou sujette à litige, les réclamations doivent nous être adressées par écrit dans les huit jours qui suivent la réception de la marchandise et avant toute mise en œuvre.

Aucune réclamation qualitative ne pourra être acceptée sur les produits vendus déclassés, en solde, et lots spéciaux.

### ARTICLE 10 - PAIEMENT

Les règlements de nos factures interviennent sans escompte, et sont portables à notre domicile. Aucun escompte ne sera accordé en cas de règlement anticipé. Toute facture est payable au comptant ou tout autre mode de règlement dérogatoire pour les professionnels, défini par contrat auprès de la SARL mes matériaux écologiques. Les conditions de paiement sont stipulées sur les commandes et factures.

Toute commande réalisée sur le site internet est payable au comptant avant départ de nos entrepôts. La validation du paiement est effectuée par nos services et constitue un préalable à l'expédition de la commande. Le délai de cette validation peut varier en fonction du mode de paiement choisi. Après validation du paiement, la confirmation de commande et l'expédition sont notifiées par mail, au client.

Le refus d'acceptation de nos traites ou le défaut de paiement à son échéance, d'un effet ou d'une facture, quel que soit son mode de règlement rend immédiatement exigible l'intégralité de cette créance et des créances non échues antérieures et postérieures, sans mise en demeure préalable. Il entraîne la suspension ou la résiliation des marchés et commandes en cours, l'expédition des marchandises restant à livrer est suspendue et ne pourra être effectuée que contre remboursement. En cas de défaut de règlement à l'échéance prévue, il sera appliqué à l'intégralité des sommes en cause, de plein droit et sans aucune mise en demeure préalable, une pénalité équivalente à 3 fois le taux d'intérêt légal (article 3-1 loi n° 92-1442 du 31/12/92) ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de 40 €, Si les frais de recouvrement sont supérieurs à ce montant forfaitaire, une indemnisation complémentaire sera due, sur présentation des justificatifs, de plein droit et sans notification préalable en cas de retard de paiement. Les frais d'impayés sont à la charge de l'acheteur. En outre, dans les cas de recouvrement contentieux, outre les frais judiciaires et intérêts légaux, il sera dû par le client défaillant une clause pénale d'un montant forfaitaire de 15 % des sommes restant dues, cette somme sera donc due même si l'obligation principale a été en partie exécutée. Tout incident de règlement pourra être signalé aux instances professionnelles.

SARL mes matériaux écologiques – ZI de Chassereau, rue Bernard Palissy - 85600 MONTAIGU VENDEE  
Tel 02 53 88 91 57 – contact@bioklimax.com - www.mes-materiaux-ecologiques.com

## CONDITIONS GENERALES ET PARTICULIERES DE VENTE – page 4/4

### ARTICLE 11 - CLAUSE DE RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

Conformément à la loi n° 80335 du 12 Mai 1980 relative aux effets des clauses de réserve de propriété, la propriété des marchandises vendues ne sera transférée à l'acheteur qu'après paiement intégral de leur prix principal, intérêts et accessoires. Ne constitue pas paiement au sens de cette clause la remise d'un titre créant une obligation de payer (traite ou autre). Le défaut de paiement de l'une quelconque des échéances pourra entraîner la revendication des biens. Les dispositions ci-dessus ne font pas obstacle, à compter de la livraison, au transfert de l'acheteur des risques de perte ou de détérioration des biens ainsi que des dommages qu'il pourrait occasionner « l'acheteur assumera la charge et les risques dès la livraison des marchandises, et ce jusqu'au paiement intégral du prix. ». A défaut de paiement intégral du prix, l'acheteur autorise le vendeur à accéder à ses locaux afin de lui restituer la marchandise vendue sur simple demande de sa part. L'acheteur est autorisé à revendre la marchandise livrée dans le cadre de l'exploitation normale de son entreprise. A défaut de règlement intégral au vendeur, le jour de la revente, l'acheteur déclare irrévocablement céder au vendeur, à concurrence du montant de sa dette envers celui-ci, sa créance sur l'acquéreur.

### ARTICLES 12 - DONNEES PERSONNELLES

Les informations recueillies par la SARL Mes matériaux écologiques sont enregistrées dans un fichier informatisé pour la gestion de notre clientèle, la gestion des ventes (du devis à la facturation), ainsi que l'information relative aux évolutions de notre société ou de nos produits. Ces données sont destinées aux services internes de MES MATERIAUX ECOLOGIQUES ainsi qu'aux prestataires externes susceptibles d'intervenir. Elles sont conservées pour une durée illimitée et détruites à la demande du signataire. Conformément à la loi « informatique et libertés vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant la SARL mes matériaux écologiques. En signant la présente ouverture de compte, j'autorise expressément MES MATERIAUX ECOLOGIQUES à collecter et traiter les données personnelles me concernant. D'autre part, j'atteste de la véracité des éléments communiqués et je m'engage à transmettre à MES MATERIAUX ECOLOGIQUES dans les meilleurs délais tout changement éventuel concernant ces présentes informations.

### ARTICLE 13 – JURIDICTION

Le présent contrat sera régi par le droit français. Toutes contestations qui pourraient survenir à l'occasion de l'interprétation ou de l'exécution des présentes conventions seront du ressort du tribunal de La Roche sur Yon qui a compétence exclusive pour toutes contestations même en cas d'appel en garantie ou de pluralité de défendeurs.